

Concours de droit commun (cat. A, B, C)				Recrutements sans concours
Opération	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie C
ATRIA : saisie par les établissements des demandes de recrutements (par Grades / Natures) / dialogue avec les recteurs	Jusqu'au mardi 14 janvier 2020			
ATRIA : pré-visa des recteurs, analyse DGRH, mise à jour d'ATRIA	Du mercredi 15 janvier 2020 au mercredi 5 février 2020			
Validation par les recteurs d'académie des demandes définitives et acceptées	Jeudi 6 et vendredi 7 février 2020			
ATRIA : transmission à DGRH C2-2 du fichier des demandes de recrutements pour ATRIA - Coloration des postes ITRF	Mardi 11 février 2020			
Saisie du CBCM par DGRH C1-1 pour validation des demandes de recrutements	Du mardi 11 février au mercredi 4 mars 2020			
Atria Coloration des postes ITRF : "coloration" (Emplois-types) des demandes de recrutements validées dans ATRIA	Du jeudi 13 février 2020 au lundi 17 février 2020 12H00			
Atria Coloration des postes ITRF : transmission à DGRH D5 du fichier définitif des emplois	Vendredi 21 février 2020			
Répartition de l'organisation des recrutements par DGRH D5 (cat. A) et par les DGS coordonnateurs de zone (Cat. B et C)	Du lundi 24 février au mercredi 18 mars 2020			
Elaboration et publication des arrêtés d'ouverture	Du jeudi 19 mars au dimanche 29 mars 2019			
Ouverture des inscriptions	Jeudi 2 avril 2020 12H00 (Heure de Paris)			Chaque affectataire organise ses recrutements sans concours dès parution au J.O. des arrêtés ministériels les autorisant
Clôture des inscriptions (date limite de renvoi ou de dépôt des dossiers de candidature)	Jeudi 30 avril 2020 12H00 (Heure de Paris)			
Organisation des épreuves d'admissibilité cat. B et cat. C et publication web des résultats + finalisation de l'étude de la recevabilité par les CO	--	Conseillée avant le jeudi 4 juin 2020 afin d'être en mesure de respecter le calendrier d'admission		
Organisation des épreuves d'admission cat. C et publication web des résultats	--	Contacter impérativement le(s) rectorat(s) concerné(s) pour connaître la date limite d'organisation des épreuves et de transmission des dossiers des lauréats		
Remontée des dossiers des lauréats cat. C au rectorat pour affectation et nomination	--			
Organisation des épreuves d'admission cat. B et publication web des résultats	--	Au plus tard le vendredi 26 juin 2020	--	--
Envoi des avis d'affectation aux lauréats des recrutements de cat. B	--	Au plus tard le vendredi 3 juillet 2020	--	--
Enregistrement des acceptations d'affectation des lauréats des recrutements de cat. B	--	Au plus tard le lundi 13 juillet 2020	--	--
Remontée des dossiers des lauréats cat. B au ministère pour nomination	--	Avant le départ en congés d'été du C.O. et au plus tard le vendredi 24 juillet 2020	--	--
Prises de fonctions cat. B et cat. C	Mardi 1er septembre 2020 (*)			Mardi 1er septembre 2020
Cat. B : collecte auprès des affectataires, par le C.O., des prises de fonctions + enregistrement des prises de fonctions cat. B dans SENORITA et exportation + date limite d'utilisation de SENORITA pour d'éventuelles affectations cat. B sur LC	--	Mercredi 2 et jeudi 3 septembre 2020	--	--
Organisation des épreuves d'admissibilité cat. A et publication web des résultats + finalisation de l'étude de la recevabilité	Au plus tard le vendredi 4 septembre 2020	--	--	--
Envoi des arrêtés de nomination cat. B par DGRH C2-2	--	A compter du vendredi 18 septembre 2020	--	--
Organisation des épreuves d'admission cat. A et publication web des résultats	Au plus tard le jeudi 15 octobre 2020	--	--	--
Remontée des dossiers des lauréats des recrutements de cat. A au ministère pour affectation et nomination	Au plus tard le vendredi 16 octobre 2020	--	--	--
Lauréat-IT : saisie des vœux d'affectation (lauréats LP+LC cat. A)	Du jeudi 22 au mercredi 28 octobre 2020	--	--	--
Résult-IT candidat : impression par les lauréats cat. A de leur avis d'affectation, et enregistrement de leur acceptation	Du jeudi 12 au jeudi 19 novembre 2019	--	--	--
Date limite de retour par les candidats des avis d'affectation cat. A à DGRH C2-2	Vendredi 20 novembre 2020	--	--	--
Prises de fonctions cat. A	Mardi 1er décembre 2020 (*)	--	--	--
Résult-IT établissements : saisie par les affectataires des prises de fonctions cat. A	Mercredi 2 et jeudi 3 décembre 2020	--	--	--
Envoi des arrêtés de nomination cat. A par DGRH C2-2	A compter du lundi 14 décembre 2020	--	--	--

(*) Dans un souci de bonne gestion et d'équité, il est recommandé d'organiser les recrutements PACTE et BOE de sorte que les nominations interviennent à la même date que celles des lauréats de concours des catégories correspondantes.
cf. <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/recrutements/itrf/boe>